

Bulletin météorologique.

Washington, 9 novembre.—Indications pour la Louisiane.—Tempé- ratures plus froides; vents du nord-ouest, gelées probables jeudi.

Réunion spéciale des membres du cabinet de M. McKinley.

Washington, 9 novembre.—Les élections ont été le thème pres- qu'exclusif de la discussion à la séance spéciale de cabinet tenue aujourd'hui.

Chaque membre du cabinet a pris part à la conversation et a donné des explications sur le vote dans le district où se trouve leur résidence.

Les opinions exprimées peuvent se résumer de la façon suivante: la politique du gouvernement a été chaleureusement appréciée.

Les pertes républicaines dans quelques villes ont été attribuées au développement du sentiment local qui a suivi les élections de 1895 dans les districts ayant été à cette époque des républicains à de fortes majorités.

La composition prochaine du Sénat est particulièrement agré- able à l'administration, car l'opinion exprimée est que les républicains y auront indubitablement une majorité de huit voix, peut être de plus, sur tous les autres partis réunis.

Au sujet de la Chambre des Re- présentants on a exprimé quelques appréhensions.

Toutefois, d'après des avis reçus, on estime qu'il y aura dans la Chambré une majorité républicai- ne, qui ne dépassera peut être pas trois voix, cependant.

Les gains démocratiques dans le Sud n'ont causé aucune surprise, car le gouvernement s'y attendait.

Il a été admis, cependant, que, d'une façon générale, les districts généralement républicains du pays l'étaient toujours, et il a été main- tenu, du commencement à la fin de la discussion, que le résultat du scrutin n'indiquait nullement une courbure du gouvernement à propos de la conduite de la guerre.

La situation dans l'île de Cuba a été discutée. On croit qu'à la suite de cette discussion les Espa- gnols seront informés par nos commissaires à la Havane que l'évacuation de l'île de Cuba ne s'opère pas avec la célérité que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'attendre.

D'un autre côté, on dit que la fièvre jaune régnée à la Havane et que le gouvernement n'attend pas prudent d'envoyer actuellement des troupes pour occuper la ville, même si les Espagnols étaient prêts à l'évacuer.

Toutefois, il n'est pas douteux que les autorités américaines prendront possession formelle du gouver- nement cubain à la date du premier janvier, sinon plus tôt.

On annonce, sous toute autorité, que les Espagnols profitent autant que possible des occasions qui leur sont offertes dans la question des douanes, et que le peuple souffre en conséquence.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Blessure oculentelle.

Dépêche spéciale à l'Abelle.

Baie Saint-Louis, Missisipi, 9 novembre.—Un accident pénible mais non mortel est arrivé cette après-midi à quatre heures à Gas- ton Telhiard.

Un revolver que nettoyait le je- une homme s'est déchargé soudaine- ment et il a reçu dans la joue gauche une balle qui lui a brisé la mâchoire.

Le docteur Turner qui a soigné le jeune homme déclare que la blessure est grave, mais non mortelle.

ce avait été si étonnante. ... Le problème posé devant le jury et le public si difficile à résoudre!

On sentait dans cette cause tant de mystère, que dès la première heure, la cour d'assises fut bondée.

On s'accraait littéralement... Le chaleur était suffoquant, sous la chaise passant par les hautes et traversant la salle de rayons dorés dans lesquels dansaient des grains menus de poussière.

Paul entra, plus pâle que la veille, le bord des paupières rougi par l'insomnie; on voyait, au frémissement de ses muscles, de toute sa chair qu'il faisait des efforts inouïs pour rester calme, pour ne pas laisser paraître au dehors toutes les angoisses qui le déchiraient...

Qu'allait lui apporter cette journée ? Le point d'interrogation était terrible... un des plus terribles qui se fît jamais dressé de- vant l'imagination des hommes.

C'était la honte et la prison pour lui, peut-être la mort, une mort ignominieuse, si on ne parlait pas, et si on parlait, si une révé- lation se produisait, c'était le déshonneur, la perte d'une enfant adorée sans doute pour elle qu'il aimait plus que lui-même... et il ne savait pas ce qu'il préférait, ou plutôt, il le savait bien.

Il eût voulu que toute la dou- leur fut pour lui, pour lui seul, et qu'en fussent préservés les

VACHER

Aux prises avec la Justice.



VACHER, LE TUCUR DE BERGER.

C'est le 27 octobre que la Cour d'assises de l'Ain, présidée par M. de Coston, conseiller à la cour de Lyon, a commencé le procès du chemineau Vacher, dont chacune des étapes, dans les départements de l'Ain, de la Savoie, de l'Arde- che, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Côte-d'Or, du Rhône, de l'Allier et de la Sarthe, fut pendant trois années, mystérieusement signalée par de monstrueux crimes.

De mai 1894 à août 1897, Vacher n'a pas commis moins de douze assas- sinats. Ses victimes: quatre gar- çons, six jeunes filles ou fillettes, une vieille femme. Son mobile: quelquefois le vol, mais toujours la satisfaction d'une odieuse pas- sion.

Treize mois ont été nécessaires à l'insurrection de ce procès désor- mais célèbre—treize mois employés autant à la vérification des aveux du sinistre chemineau qu'à l'exa- men de son état mental.

Vacher est défendu par Me Char- bonnier, du barreau de Grenoble. M. Ducher, procureur de la répu- blique à Bourg, occupe le siège du ministère public.

Vacher, on l'a dit, n'est pour- rait que pour un seul crime, le der- nier.

Voici les faits tels qu'ils résultent de l'acte d'accusation auquel, en raison de certains passages, on apporte quelques suppressions:

Le crime de Grand-Pré.

Le 31 août 1895 fut découvert, au lieu dit le Grand-Pré, situé commune de Bonennes (Ain), le cadavre affreusement mutilé d'un jeune berger, âgé de seize ans, Victor Portelier.

Après le crime de Grand-Pré, Vacher se présenta à la cour d'assises de l'Ain et déclara que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

Après la séance de cabinet il a été déclaré que rien d'officiel n'a- vait été reçu des plénipotentiaires de Paris, et qu'antant qu'on pou- vait savoir, il n'y avait aucune anicroche dans les procédures.

très blessures existaient au cou: l'une d'elles, longue de 3 centimè- tres, large de 4, avait sectionné la carotide. Portelier avait donc été égorgé, éventré, puis odieusement mutilé. Quatre des blessures qu'il avait reçues devaient entraîner la mort presque immédiate. L'état de la victime a permis de penser que le mobile du crime avait été l'assouvissement sur le cadavre d'une passion immonde.

Les soupçons se portèrent sur un vagabond d'allure sinistre qui avait rôdé dans le village la veille et le jour du crime.

La trace de ce vagabond fut sui- vie pendant toute la journée du 31 août jusqu'à six heures du soir, au moment où il traversait la ligne du chemin de fer au passage à ni- veau de Villebois. Mais il fut im- possible de savoir ce qu'il était devenu à partir de ce moment et les recherches restèrent infructue- uses pendant deux ans.

L'arrestation de Vacher— Ses aveux.

Le 4 août 1897, le nommé Va- cher (Joseph) était arrêté dans l'arrondissement de Tournon, en raison d'une agression significati- vement commise sur une femme.

Il opposa d'abord à l'inculpation des dénégations énergiques; mais, formellement reconnu par plu- sieurs témoins qui l'avaient vu à Bonennes dans les journées des 30 et 31 août 1895, il se reconquit cou- pable non seulement de l'assassi- nat du jeune Portelier, mais enco- re de plusieurs autres crimes sem- blables, par lui commis dans diverses régions de la France qu'il avait parcourus en vagabond pendant les années 1894, 1895, 1896 et 1897, et en raison desquels l'opi- nion publique, surexcitée avait injustement fait peser ses soupçons sur des innocents.

Ces aveux n'étaient point inspi- rés par les remords. Couvaincu d'être l'auteur du crime de Bonen- nes, Vacher se sentait s'échapper à l'espérance suprême en faisant surgir des doutes sur sa responsa- bilité, et il a cherché son salut dans le nombre et l'horreur de ses crimes, se représentant comme un aliéné, en proie à des accès subits et inconscients de rage furieuse, tuant alors au hasard, souillant parfois les cadavres de ses victimes et leur faisant subir d'affreuses mutilations sous l'empire de la folie.

La répétition et la monstruosité des crimes devaient être l'un des éléments de ce système de défense, et c'est pourquoi Vacher a fait certains aveux, s'arrêtant d'ail- leurs dans cet état, voire lorsqu'il ne lui a plus paru utile, pour sa dé- fense, d'y persévérer.

Si incomplètes qu'ils soient, ces aveux, corroborés par une longue et patiente information, révélèrent une effrayante série de crimes qui dépassent en horreur tout ce que l'imagination humaine peut conce- voir. Et ce qui concerne le crime de Bonennes, Vacher l'a avoué au magistrat instructeur dans les ter- mes suivants:

«De Saint-Ours, je suis revenu à Bonennes, où j'ai tué un jeune gar- çon que vous me dites s'appeler Portelier, mais dont je ne savais plus le nom; il était debout, je crois, dans un pré, où il gardait son bétail. Je suivais un chemin qui conduisait à la montagne et passait non loin du pré. Je me suis approché du bétail; je ne lui ai rien dit; il ne soupçonnait pas pourquoi je m'approchais de lui; je l'ai saisi brusquement à la gorge; je l'ai tué avec un couteau dont je ne me rappelle pas la forme et que j'avais sur moi; je lui ai coupé la gorge.

«J'aurais préféré abandonner certains détails en ce qui concerne certaines vilaines choses que j'ai faites, car je pensais que l'exemple de ma maladie ne deviendrait nuisi- ble à la moralité de la jeunesse... Vous me demandez comment j'étais habillé, je ne m'en souviens pas. Si je me suis levé après le crime; je ne m'en souviens pas non plus, mais je le crois. J'ai traversé ensuite des bois. Au surplus, il ne m'est pas possible de me rappeler d'autres détails en

raison de l'état dans lequel je me trouvais.»

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli. Au cours de ce voyage, qu'il effectuait en entier à pied, suivant son habitude, il rencontra, le 20 novembre 1894, sur le terri- toire de la commune de Vibuban, un enfant de treize ans, Louise Marcel, fille d'un fermier. Elle était seule dans un lieu isolé. Il la saisit au cou et l'entraîna dans une bergerie, puis il tenta de l'é- trangler, lui coupa la gorge et lui arracha les seins.

Dans cette affaire encore, un innocent fut injustement soupçon- né. Quant à Vacher, s'éloignant à la hâte, capable, grâce à sa cons- titution physique, de parcourir de grandes distances, inconnu dans le pays, s'écartant des chemins, sa- chant dissimuler sa marche, il était bienôt à l'abri des recher- ches. Il lui fut ainsi possible de revenir à Grenoble. Il y séjourna trois mois à la ferme de l'hospice. Puis il prit la résolution de se rendre à Paris en passant par Lyon et Dijon.

Il se trouvait aux environs de cette ville le 12 mai 1895. Il ren- contra sur la route 71, vers neuf heures du matin, à proximité du lieu dit Bois-de-Chènes, une jeune fille de dix-sept ans, origi- naire d'Etaule, nommée Auguste Mortureux. Il se jeta sur elle, l'égorgea à coups de couteau, transporta son cadavre dans une tranchée longeant la route. Le ca- davre fut retrouvé dans une cavité du sol, les yeux relevés. On consta- ta que les souliers de la victime et ses boucles d'oreilles lui avaient été enlevés.

Ces crimes causèrent une émotion profonde dans la région; plusieurs personnes furent inculpées: l'une d'elles, même, fut renvoyée devant la chambre des mises en accusa- tion, qui rendit en sa faveur une ordonnance de non lieu.

Après l'assassinat d'Augustine Mortureux, Vacher, au lieu de continuer son chemin vers Paris, revient sur ses pas. Il se place et se fixe un fermier pour la saison des foires et prend ensuite la route de Chambéry et d'Aix-les-Bains en passant par Bonennes, où il revien- dra plus tard et assassiner Victor Portelier.

Dans la matinée du 24 août 1895, à Saint-Ours (Savoie) il égorge, âgée de cinquante-huit ans, et la souille, puis il s'enfuit après avoir fermé la porte à double tour et en- levé la clé...

C'est quelques jours après ce crime que Vacher, revenant sur Bonennes, y assassina Victor Por- telier, le 31 août 1895, dans les circonstances ci-dessus rapportées.

Après avoir traversé les départe- ments de l'Ain et de l'Isère, il passa dans le Drôme et le 22 sep- tembre, il égorge, à Truinas, d'un coup de couteau qui tranche le cou jusqu'à la colonne vertébrale, la jeune Aline Aïsaie, âgée de seize ans. Il pratiqua sur son corps quelques mutilations et un com- mencement d'éventration.

Dérangé dans sa sinistre beso- gne, il dut abandonner sa victime éte, tandis qu'un berger atteint d'imbécillité était arrêté comme coupable de l'assassinat d'Aline Aïsaie, il se rendit dans le départe- ment de l'Ardeche, où le 29 sep- tembre, il commetta à Saint- Etienne-de-Boulogne un nouveau crime sur la personne d'un jeune berger de quatorze ans, Pierre Massot-Pelet.

Le crime est l'exacte répétition de celui de Bonennes. Surpris dans un lieu désert, le jeune Mas- sot-Pelet est étranglé, égorgé, éventré..., puis l'assassin se livre sur le cadavre à un immonde at- tentat. Un innocent a été long- temps soupçonné d'être l'auteur de ce crime.

Pour faire tomber ces soupçons injustes, il a fallu que les aveux de Vacher fussent l'objet d'une vérification qui n'a laïssé aucun doute sur leur vérité. Après le crime de Saint-Etienne-de-Boulogne, la trace de Vacher est perdue jusqu'au 19 mars 1896, où on le retrouve dans la Sarthe, essayant d'abuser, à Noyen, d'une enfant de onze ans, Marie Dérouet, qui fut sauvée par l'arrivée d'un gar- de particulier accouru à ses cris.

Frappé par Vacher d'un coup de pied au visage, le garde dut le laisser fuir.

Tandis que le parquet de la Flèche instruisait cette affaire, le pa- rquet de Baugé poursuivait Vacher pour vagabondage, coups et ble- sures, et le faisait condamner, le 9 mars 1896, à un mois d'emprison- nement. Cette peine et celle de trois mois d'emprisonnement prononcés par le tribunal de Tournon sont les seules que Vacher ait en- courues.

On le retrouva en 1896, au mois de juillet, à Prény (Seine-et-Oise), et à la fin de ce mois, il prend la direction du Midi.

Nouveaux assassinats. Le 10 septembre, il assassina à Bussat (Allier) une jeune femme âgée de dix-neuf ans, récemment mariée au sieur Laurent. L'étran- glement, l'égorge comme ses autres victimes et lui enlève son alliance en or. La disposition des vête- ments déchirés indique qu'il s'ap- prêtait à pratiquer l'éventration. Le corps fut trouvé dans des fou- gères, au pied d'une haie vive.

Quelques jours plus tard, le 1er octobre, dans la Haute-Loire, à Varenne-Saint-Honorat, il donne la mort à la jeune Rosine Rodier, bergère, âgée de quatorze ans, dont le corps fut trouvé dans une fourré de pins de genêts et de hau- sées. L'égorge, l'éventre... Il prétend s'être dirigé immédiatement après ce crime vers l'Espagne et être revenu ensuite à Lyon, en passant par Montpellier et Nîmes.

Cette période de l'existence de Vacher est peu connue. Il est certain toutefois qu'il se trouvait en février 1897 dans le Tarn, à Lacenne. Vers la fin de mai 1897 il tue aux environs de Lyon, à Tassin-la-Demi-Lune, un jeune va- gabond, Claudius Beupied, âgé de quatorze ans.

Claudius Beupied était rentré le matin dans une maison inhabitée où Vacher avait passé la nuit. Ce dernier lui coupe la gorge avec un rasoir, déchaîne le corps et le jette dans la puite, où il ne fut dé- couvert que le 25 octobre à l'état de squelette.

Quelques jours plus tard, enco- ré dans le Rhône, à Couzieux-la-Firaudière, il tue le 18 juin un berger de treize ans, Pierre Laurent. Cet enfant ramenait des boucs chez son maître. Il est assailli par Vacher qui tente d'abord de l'é- trangler, puis l'égorge et lui fait au bas-ventre... une large plaie. Il traîne ensuite le corps derrière une haie et se livre sur lui à un acte monstrueux.

Après ce crime, il se dirige vers Lyon qu'il traverse et passe dans le Jura où il reste quelques jours. Il est enfin arrêté à Champagny, dans l'Ardeche, au moment où il ten- tait de faire subir à la femme Plantier le même sort qu'à ses au- tres victimes. Grâce à la prompte arrivée du sieur Plantier, accom- pagné de deux autres personnes, il fut saisi malgré sa résistance acharnée.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Série de crimes.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval, puis il se dirigea vers Grenoble, en passant par Beaurepaire (Isère). C'est dans cette commune que, le 20 mai 1894, il a assassiné Eugénie Delhomme, âgée de vingt et un ans; elle passait seule, le soir, dans un chemin isolé. Il se jeta sur elle, l'étrangla, puis lui coupa la gorge. Il transporta ensuite sa victime, dont il avait déchiré les vêtements, derrière une haie et la souilla.

Mais l'assassin avait pris la fuite à travers champs et allait se pla- cer dans une ferme aux environs de Grenoble, tandis que les sou- pçons se portaient successivement sur plusieurs jeunes gens signalés, à tort, par l'opinion publique. Des environs de Grenoble, Vacher se rendit dans la Bresse, puis il eut la pensée d'aller à Menton, auprès d'un de ses ecclésiastes fixés dans cette ville et par lequel il espérait être recueilli.

Après avoir quitté, le 1er avril 1894, l'asile de Saint-Robert, Va- cher se rendit à Saint-Geais-Laval,